

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Établissement central  
de l'administration et du soutien  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 21113 du 11 avril 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale – branche « administrative »**

NOR : IO CJ1102602S

Le directeur de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 1034406 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IO CJ1029448S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1<sup>er</sup> mai 2011 :

Dujardin Patrick	Nigend : 125 708	Numéro de livret de solde : 5 269 726
Leulier Francis	Nigend : 96 718	Numéro de livret de solde : 5 046 098

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mai 2011 :

Govin François	Nigend : 132 691	Numéro de livret de solde : 5 295 657
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mai 2011 :

Thevenot Jean-Marie	Nigend : 95 573	Numéro de livret de solde : 5 106 695
---------------------	-----------------	---------------------------------------

Fait le 11 avril 2011.

*Le colonel,*  
*directeur de l'établissement central de l'administration*  
*et du soutien de la gendarmerie nationale,*  
F. RONDOT